

**2 J RENOVATION**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 57 rue de Médicis  
91380 CHILLY MAZARIN  
905 323 382 RCS EVRY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 2 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 2 février,

Monsieur Jonathan GOMES,  
demeurant 57 rue de Médicis, 91380 CHILLY MAZARIN,

Associé unique de la société 2 J RENOVATION,

Après avoir exposé que

- il conviendrait de transférer le siège social du 57 rue de Médicis 91380 CHILLY MAZARIN au 71 avenue Aristide Briand 92160 ANTONY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

Monsieur Jonathan GOMES, associé unique, décide de transférer le siège social du 57 rue de Médicis, 91380 CHILLY MAZARIN au 71 avenue Aristide Briand 92160 ANTONY à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

**ARTICLE 4 – Siège social**

"Le siège social est fixé : 71 avenue Aristide Briand 92160 ANTONY".

Le reste de l'article demeure inchangé.

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Jonathan GOMES**

